



Le 26 juin 2026

Les Trans : non au licenciement économique de 20% des effectifs !

Le 8 juin dernier, après des semaines de rumeurs, la direction de l'Association Trans Musicales, qui organise le festival du même nom, a officiellement informé les élu.es représentant.es du personnel de son souhait de procéder à un plan de licenciement économique. Pas moins de 4 postes sont ainsi prévus d'être supprimés, sur 17 emplois permanents que comporte l'association, soit plus de 20% des effectifs !

Alors que le festival constitue depuis 47 ans un rendez-vous culturel majeur, reconnu nationalement pour la qualité de sa programmation, son ancrage local et son impact économique et social, ce projet de suppression d'emplois remet en question la capacité de l'association à poursuivre sereinement ses missions, au service des publics et de l'émergence artistique.

Le Synptac-CGT et l'Union départementale CGT d'Ille-et-Vilaine dénoncent un projet qui fait peser l'essentiel des conséquences des difficultés financières sur les équipes, au risque de détériorer considérablement les conditions de travail des salarié.es qui resteront, et d'affaiblir l'organisation du festival.

Dans un contexte où le secteur culturel est déjà fortement soumis à des contraintes budgétaires croissantes, nous appelons les responsables de l'association et les financeurs publics des Trans Musicales à rechercher toutes les solutions alternatives permettant d'éviter ces suppressions de postes, et d'abandonner ce plan de licenciement économique.

Contact presse : synptac@synptac-cgt.com / 01 42 08 79 03